

SPPPI-PACA

Compte-rendu de la réunion du SPPPI GT Dioxines du 06 septembre 2006 Atelier : Perception et Communication

Secrétaire de séance : CESSA

DIREN Aix en Provence

14h00 – 16h30

Présents :

Mme BERBIEC Béatrice, Solamat Merex

M. BOULLERNE Frédéric, Ville de Martigues, Service Environnement

M. BUSSIERE Jean-Luc, DRIRE

M. CASTEL Stephan, CESSA

Mme CATALA Ingrid, SIDOM d'Antibes

M. CEZANNE-BERT Pierrick, CESSA

M. CHEINET Jean-Claude, CYPRES (adjoint Environnement et Risques Majeurs à la mairie de Martigues)

M. GENTY Louis, Association VIE, Collectif Air

M. GIRARD Tobias, EHES

Mme MOINE Muriel, Port Autonome de Marseille

M. SACHER Michel, CYPRES

Mme SOHIER Anne, ARCELOR

M. VERNIER Romain, DRIRE

1-Déroulement de la réunion

La réunion débute par une présentation de M. Cheinet, adjoint Environnement et Risques Majeurs à la mairie de Martigues et qui succède à M. Haus à la présidence du Cyprès. A ce titre, c'est désormais M. Cheinet qui présidera le groupe de travail Perception et Communication et assurera son animation. Concernant le fonctionnement du groupe, M. Cheinet souhaite que chacun assume ses responsabilités de sorte que le groupe de travail puisse faire des propositions concrètes ; ceci suppose notamment que l'on explicite les aspects financiers concernant les actions envisagées par le groupe de travail.

Conformément à l'ordre du jour, M. Sacher et M. Bussière font ensuite un bref retour sur la réunion plénière du groupe de travail du 23 juin 2006.

Le compte-rendu de la réunion précédente du 31 mai 2006 est ensuite validé par les membres du groupe de travail présents.

L'essentiel du reste de la séance est consacré à l'élaboration de la lettre périodique qui avait été retenue comme support de communication lors de la séance du 31 mai dernier. Différents points sont passés en revue : le contenu du premier numéro de la lettre, le support de diffusion à privilégier (support-papier ou diffusion par Internet), le public cible (les habitants de PACA, des relais de diffusion, des personnes particulièrement sensibles à la problématique des dioxines), la périodicité de la lettre, les moyens disponibles.

M. Bussière, pour la Dire, a souligné que la question des moyens disponibles ne pouvait pas être traitée indépendamment des autres questions qui détermineront le plan de communication retenu par le groupe de travail ; toutefois, en réponse à M. Cheinet, il a précisé que la Dire pourrait débloquer dans l'immédiat des crédits correspondant à la diffusion et à l'impression de quelques centaines de lettres d'information, mais pas au-delà.

L'ensemble des participants a alors convenu que le groupe de travail Perception et Communication devait se fixer des objectifs modestes et monter peu à peu en puissance.

Concernant la diffusion de l'information produite, différentes modalités ont été envisagées, sans arrêter définitivement un choix entre les différentes options possibles. M. Genty a proposé que les mairies puissent relayer l'information fournie par l'atelier en l'insérant dans les journaux municipaux ; plusieurs participants ont fait valoir que cette stratégie risque de demander un travail de coordination avec l'ensemble des municipalités de la région PACA trop lourd à gérer. Il a aussi été proposé de fournir une information synthétique à la presse locale, par exemple sous la forme de tableaux ou de tendances statistiques ; à nouveau, plusieurs personnes ont fait valoir que ceci exige un travail de restructuration de la lettre d'information et de trouver une forme de rédaction suffisamment accessible au grand public.

Pour assurer une diffusion en grand nombre la plus large possible, les participants ont convenu de privilégier le média Internet. Toutefois, le groupe de travail souhaite aussi diffuser la lettre d'information sur support papier : pour cette communication, il a été convenu de privilégier les mairies et les associations de protection de l'environnement de la région PACA.

Concernant la périodicité de la lettre d'information, l'ensemble des participants s'est mis d'accord sur un rythme de 1 à 2 numéros par an.

Concernant le travail réalisé par les 3 autres sous-groupes, seul le sous-groupe inventaire devrait faire l'objet d'une communication dans la 1^{ère} lettre d'information. Le sous-groupe méthodologie de surveillance n'a pas fini son travail, et le sous-groupe risques sanitaires n'a pas validé la synthèse de M. Botta. La discussion a alors porté sur cette synthèse du sous-groupe risques sanitaires. A cette occasion, M. Sacher a rappelé que l'atelier perception et communication a pour objectif de répondre aux attentes de la population, et que le risque sanitaire lié à une exposition aux dioxines est l'une des principales questions posées par le grand public. Pour M. Sacher, il serait donc souhaitable de communiquer sur le thème des risques sanitaires, quitte à informer sur le fait que le sous-groupe n'est pas parvenu à se mettre d'accord sur une synthèse commune : une absence de communication ne risque-t-elle pas d'entretenir un climat houleux plutôt que de l'apaiser ?

2-Analyse

Le groupe de travail a souffert de l'absence de la plupart des représentants associatifs (seule une association était représentée lors de cette séance). Rappelons que l'atelier Perception Communication, conformément aux objectifs définis lors de la séance du 31 janvier 2006, travaille sur les différentes perceptions et représentations de la problématique des dioxines : l'idée est de mettre en circulation au sein de l'atelier les représentations des différents acteurs, à savoir les industriels, l'administration, les élus mais aussi la population et les associations. La participation des représentants associatifs est donc essentielle, puisqu'ils sont les seuls à pouvoir se faire véritablement le relais de la population concernant la problématique des dioxines. Leur absence risque de transformer le groupe de travail en une simple instance de communication des services de l'Etat et des industriels. La question de la pérennité du groupe de travail est ainsi posée.

Il appartient donc au groupe de travail de s'emparer de cette question et de se donner les moyens d'assurer une participation régulière et active des associations, et il appartient aux associations de s'impliquer davantage afin que l'atelier Perception et Communication ne se réduise pas à une instance de vulgarisation de l'expertise scientifique sur la problématique des dioxines.

Seule une participation active et régulière de chacune des parties prenantes permettra d'assurer la dimension plurielle et contradictoire que le groupe de travail s'est donné comme principe de fonctionnement.

3-Propositions

M. Cheinet a proposé que concernant le sous-groupe de travail risques sanitaires, la lettre d'information reproduise une synthèse réalisée par M. Botta, et que chacun des membres du groupe de travail puisse réagir à cette synthèse.

M. Genty a proposé que la lettre d'information puisse prendre la forme d'un feuillet. Ce format permettrait de proposer une information plurielle lorsque le besoin s'en fait sentir, et de communiquer sur un travail en cours.

Proposition pour la 1^{ère} lettre d'information :

1^{ère} page : un éditorial (présentation de la lettre périodique), et la présentation du groupe de travail dioxines (avec les 4 sous-groupes de travail) et de sa démarche

2^{ème} page : une page de vulgarisation sur la problématique des dioxines

3^{ème} page : une page d'inventaire des sources d'émission en région PACA

4^{ème} page : une page d'informations, liens et adresses (avec une présentation de la démarche et du travail du groupe Perception et Communication)

Le groupe de travail a aussi proposé de revenir sur le plan de communication qui avait été élaboré lors de la séance du 10 mai, et de définir des priorités dans les différentes propositions qui avaient été faites à cette occasion. Nous reproduisons annexe la liste des propositions concernant ce plan de communication.

La prochaine réunion est fixée au 20 octobre à 14H dans les locaux de la DIREN au Tholonet (Aix-en-Provence).

L'ordre du jour sera la finalisation et la validation du texte de la 1^{ère} lettre, ainsi que la validation et la priorisation des autres objectifs du groupe de travail.

La liste des propositions pour un plan de communication
Liste arrêtée lors de la séance du 10 mai 2006, sans ordre de priorité

- Produire un document de référence avec logo du SPPPI (diffusion par les services de l'Etat ; par et aux associations, contenu comprenant le cycle des dioxines, synthèse des groupes de travail, les bons réflexes, les bonnes pratiques, boîte à outil, ...)
- Mettre le sujet à l'ordre du jour des CLIS, CLIC, CLIE
- Forum Internet (proposition qui semble difficile à réaliser à cause du besoin d'un animateur pour faire vivre le forum)
- Conférence de presse par M. le Préfet
- Conférences à la demande
- Relais d'opinion (presse, mairie, association)
- Besoin de boîtes à outils
- Passer par les médias audiovisuels : télévision, radio
- Agir auprès et avec les intercommunalités, et les mairies (réunions)
- Création d'une instance de surveillance
- Trouver un moyen de communication vers les enfants
- Organiser des réunions publiques (débat contradictoire)
- Mettre en place un réseau d'experts
- Bâtir un plan d'action
- Parler des « bons gestes »
- Recueillir des attentes du public (par les débats publics)
- Cibles : le grand public, les associations, les mairies, les pharmaciens, les organisations professionnelles
- Prévoir des remises à jour des connaissances si l'on s'inscrit dans la durée
- Recenser et distinguer les producteurs de dioxine